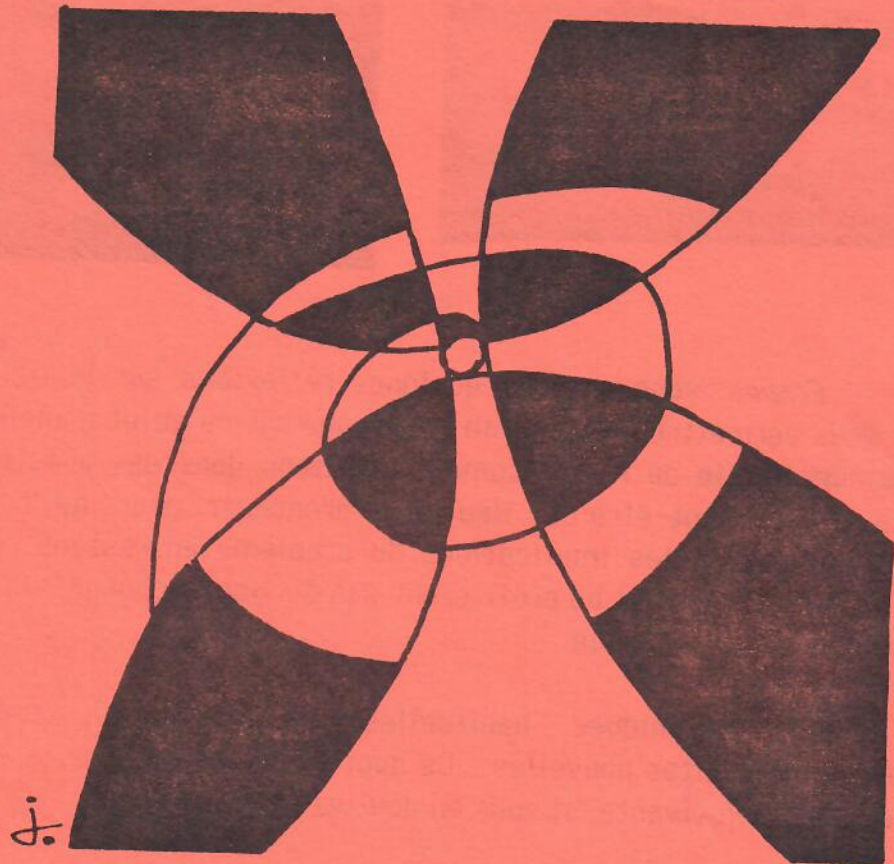


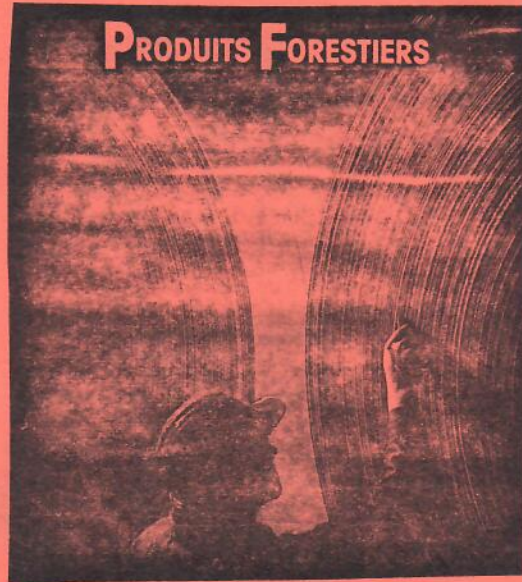
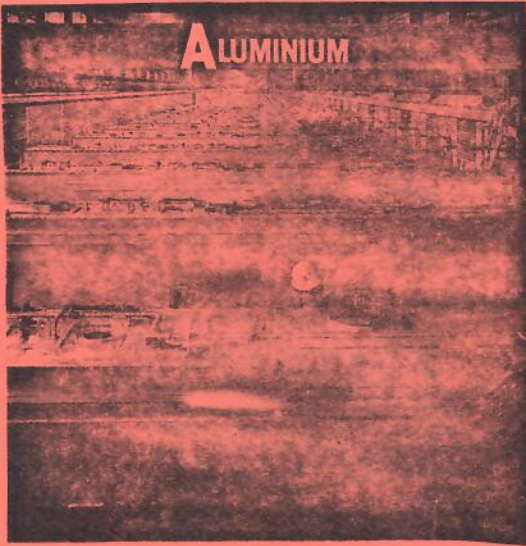
ETAPES



Communauté Chrétienne
Saint-Albert-Le-Grand

Mai 1988

2.



Etapas vous propose quelques réflexions sur le libre-échange, afin de vous permettre de vous faire une idée sur ce sujet complexe. Il n'est pas toujours facile de réagir comme chrétiens dans des questions comme celle-là. Il n'y a peut-être pas lieu de se prononcer "pour" ou "contre", mais bien de voir toutes les implications du problème en restant sensible aux points de vue de ceux qui ne profiteront pas du libre-échange, voire même en se faisant leur porte-parole.

Nos chroniques habituelles suivront: vie communautaire, commentaires, petites nouvelles... De quoi vous montrer que la communauté St Albert est bien vivante, si vous en doutiez encore!

Bonne lecture donc. Vos réactions sont toujours bienvenues.

L'équipe d' *Etapas*

Le libre-échange: oui, mais...

Le jus d'orange que vous buvez vient du Brésil, votre chemise a été fabriquée en Inde et votre chaîne de son en Corée du Sud. Le Canada -et le Québec encore plus- a une économie "ouverte", c'est-à-dire spécialisée dans la fabrication et l'exportation de certains produits alors que les autres sont importés.

Une tendance mondiale

Depuis quarante ans -et pour des raisons qu'il serait trop long d'analyser ici-, le commerce mondial s'est développé à un rythme rapide: c'est une des causes déterminantes du développement économique mondial et de l'augmentation du niveau de vie. Pour le Tiers-Monde, c'est un facteur de développement aussi important que l'aide qui vient des gouvernements occidentaux et des groupes privés. Cette intégration économique est aussi un facteur de paix: mieux vaut commercer que de faire la guerre.

Une bonne chose...en théorie

Maintenant, la question se pose: doit-on ouvrir grandes les portes du commerce avec nos voisins du Sud? En réalité, les questions qui se posent sont plutôt les suivantes: Combien de temps le Canada peut-il rester isolé des grands blocs économiques déjà formés ou en formation (les Etats-Unis, la Communauté Européenne, l'Asie de l'Est...)? Le Canada peut-il trouver un autre partenaire que les Etats-Unis? En fait, l'économie canadienne est déjà fortement intégrée à l'économie américaine et il est beaucoup trop tard pour faire marche arrière sans provoquer de graves perturbations.

4.

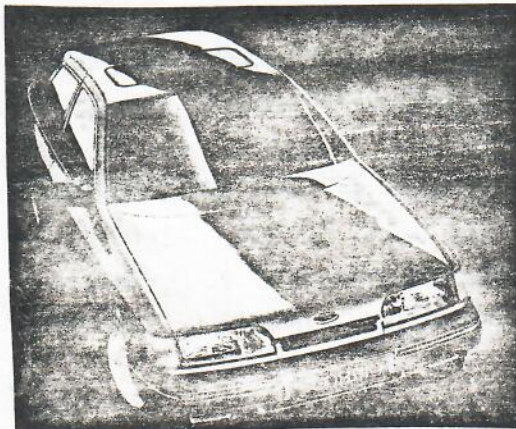
Sur le plan théorique, le libre-échange est une bonne chose. Tous les économistes sont d'accord: l'augmentation du commerce entre deux pays amène une hausse des niveaux de vie à mesure que chaque pays se spécialise dans les secteurs où il excelle.

Un choc à venir

Cependant, il ne faut pas se jeter tête baissée dans une aventure où des centaines de milliers d'emplois sont en jeu. Si un grand nombre de secteurs industriels de chez nous seront privilégiés (les industries du bois, les mines, les métaux...), d'autres (les vêtements, les services, l'alimentation...) devront affronter une concurrence beaucoup plus aigüe.

Un choc économique puissant se produira lorsque les barrières tarifaires seront abaissées. Nos dirigeants seront-ils assez clairvoyants pour l'amortir? pour aider les secteurs industriels touchés? pour recycler les travailleurs déplacés? Telle est la principale question morale que nous pose le libre-échange.

A long terme, le Canada comme le Québec devra veiller à conserver des structures économiques particulières s'il veut garder un certain contrôle sur sa destinée. Mais cela, c'est déjà une autre histoire qui va bien au-delà du libre-échange!



Simon Paré

Les femmes gagneront-elles au libre-échange?

La situation économique actuelle des femmes se caractérise, sur le marché du travail, par une ségrégation professionnelle marquée. Les femmes sont fortement concentrées dans un très petit nombre d'occupations souvent peu avantageuses, tant du point de vue des salaires que des conditions de travail ou des possibilités de promotion et de développement professionnel. Les programmes d'accès à l'égalité en emploi, introduits dans la Charte des droits du Québec depuis 1985, ainsi que le principe *À travail égal, salaire égal*, également inclus dans la Charte (art. 19), ont justement pour objet de redresser les inégalités en emploi qui affectent les femmes. Le libre-échange viendra-t-il donner un coup de pouce à ces efforts vers une plus grande égalité ou risque-t-il au contraire de les entraver? On ne peut répondre avec certitude à cette question, mais certains indices nous amènent à être très sceptiques quant aux bénéfices éventuels du libre-échange pour les femmes.

En effet, en premier lieu, on peut craindre une détérioration de la situation d'industries manufacturières dans lesquelles les femmes sont concentrées: vêtement, textile, bonneterie... Ces secteurs, que l'on appelle "mous", sont plus importants au Québec que dans le reste du Canada. Le libre-échange pourrait entraîner une forte perte d'emploi dans ces secteurs et donc une hausse du chômage pour les femmes.

Un autre secteur dans lequel les femmes sont fortement concentrées est celui des services. Le sens de l'impact ici ne peut être déterminé à l'avance et dépendra beaucoup de la fermeté et du pouvoir respectifs des deux parties dans les négociations... Avec l'introduction des nouvelles technologies dans les services et la dispersion géographique des opérations que ces nouvelles technologies permettront, on peut craindre ici aussi des effets négatifs plus marqués pour les femmes.

6. Y a-t-il des bénéfices possibles d'autre part? Selon les observateurs, les gains du libre-échange seront moins équivoques dans le secteur des ressources naturelles. Or, les femmes sont très faiblement représentées dans ce secteur: 6,7% (si l'on exclut l'agriculture).

Regardons maintenant du côté des conditions de travail et des mesures spécifiques concernant l'égalité de l'emploi. Avec le libre-échange, on peut présumer que le modèle américain présentera une force d'attraction encore plus prononcée pour les employeurs canadiens. Du côté des avantages sociaux, la situation des travailleurs américains paraît peu enviable; en ce qui concerne par exemple le congé de maternité, 60% des travailleuses n'y ont aucun droit et, pour les 40% restants, les bénéfices sont minimaux: six semaines de congé partiellement assurés et peu ou pas de garantie de retrouver leur emploi à la fin du congé.

Du côté de l'égalité en emploi, certes les Etats-Unis ont tracé, il y a près de quinze ans, la voie tant en ce qui concerne les programmes d'accès à l'égalité que les principes de la parité salariale. Cependant, sous l'administration Reagan, les attaques contre ces deux types d'intervention ont été très marquées et le ministère de la Justice dans plusieurs cas a soutenu les employeurs qui contestaient de telles mesures devant les tribunaux. La tendance de fond vers la déréglementation touche donc également l'équité en emploi; on peut craindre qu'avec le libre-échange et l'accent encore plus prononcé sur la compétitivité qu'il entraînera, cette tendance ne se répande au Québec alors que les programmes d'accès à l'égalité sont encore à leur tout début.

Bien que, comme je l'ai souligné, on ne puisse se prononcer définitivement à l'heure actuelle, plusieurs indices nous laissent pressentir que les femmes risquent d'être parmi les groupes qui ont le plus à perdre du libre-échange. Devront-elles se consoler en pensant que le "panier de provisions" de la ménagère sera peut-être moins cher?

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand

LIBRE-ECHANGE: Pour qui?

J'ai choisi de regarder les implications de cet accord du point de vue des petits salariés. Que peut donc signifier le projet du libre-échange pour les plus démunis d'entre nous?

Si le Québec accepte de jouer le jeu de la concurrence internationale et de la compétition, nous pouvons nous attendre à de profonds bouleversements économiques, sociaux et humains. Pour soutenir la compétition avec les Etats-Unis et avec le marché mondial, il nous faudra comprimer nos coûts de production, accentuer à toute vitesse notre propre virage technologique. Peu important les faillites, les fusions et les fermetures d'usine génératrices de chômage et de dislocation sociale. A la limite, que les plus pauvres d'entre nous n'aient plus d'argent pour acheter la "libre marchandise" importe peu, le marché, qui a eu le temps de préparer ses avants, s'est déjà taillé des débouchés intéressants sur le marché mondial et peut écouler sans problèmes sa production en contournant le marché intérieur.

Pour le "vrai monde", cela signifie accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire et, une fois sur place, se faire chanter par la compagnie que, si ces conditions ne nous conviennent pas, la compagnie peut toujours fermer ses portes et aller s'installer ailleurs. A l'heure du libre-marché, les pressions contre le syndicalisme, la précarisation de l'emploi, l'augmentation de la sous-traitance, les déplacements de la main d'oeuvre vont toujours aller en s'accroissant, puisque la seule loi qui va régir notre "nouvelle économie" sera celle du plus offrant.

Nous sommes déjà témoins d'un acharnement du patronat et du gouvernement contre les groupes populaires et les syndicats. Il est facile de prévoir la "tournure" politique dans un contexte de libre-échange; au détriment des besoins des plus pauvres, l'Etat va protéger les relations marchandes en encourageant la compétition et la concurrence. Déjà nos politiques sociales opposeraient une "concurrence déloyale" à nos voisins américains! Déjà ces mêmes politiques sont embarrassantes pour nos gouvernements; on a changé, sans que cela cause trop d'émois, la Sécurité sociale en Sécurité du revenu. A moins d'avoir les yeux fermés, nous sommes tous et toutes témoins des coupures dans les dépenses sociales et de la diminution des services publics et para-publics. Ne nous faisons pas d'illusions! Les lois du libre marché obligent à couper dans le "déjà maigre" des droits démocratiques et sociaux. La liberté et l'égalité, hautement prônées par M. Mulroney, ont perdu leur âme quand elles se coupent de la solidarité la plus élémentaire.

Dans *La Presse* du 15 mars 1988, Ed Broadbent affirme qu'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis éroderait les droits des travailleurs et les services sociaux, tout comme la privatisation et la déréglementation ¹. Le chef du NPD rappelle qu'aux Etats-Unis, seulement 25% des travailleurs sont couverts par des prestations d'assurance-chômage alors qu'au Québec, 85% de nos travailleurs y ont accès. 35 millions d'Américains n'ont pas d'assurance-maladie. Autant nous tenons à conserver ces programmes, autant la pression américaine sera forte pour nous mettre à leur diapason. Autant la réglementation procure des aliments sains, des transports et des conditions de travail sécuritaires et un environnement propre, autant la déréglementation se soucie peu de l'environnement et fait peu de cas de la pollution. Des poulets, en voulez-vous?, il y en aura en quantité et pas cher! Mais je vous prie de croire que la qualité et le goût, déjà à saveur de marché, n'iront pas en s'améliorant (Excusez-moi, je suis une amateur de poulets de grain!)

Pour parler plus sérieusement du secteur de l'agriculture qui semble particulièrement agité et inquiet par rapport au beau projet du libre-échange, il faut savoir ce que la dérèglementation signifie pour nous, à savoir *une hausse des quantités permises (quotas) d'importation de volailles, d'œufs et de produits dérivés*². Les Etats-Unis, quant à eux, s'engagent à *abandonner les quotas sur l'importation des produits agro-alimentaires contenant 10% ou moins d'édulcorant (sucre ou substitut)*. Les principaux produits laitiers en cause, yogourt et crème glacée, dépassent cette norme. Je tiens cette information du Bulletin de la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange.

Comme vous le voyez, mes sources ne sont pas neutres et c'est volontaire. Je ne suis intéressée que par les "victimes" du libre-échange. A l'heure de l'accélération technologique, y aura-t-il encore de l'emploi pour la travailleuse immigrante du vêtement, pour le menuisier québécois pure laine de 50 ans, mis à pied parce que l'usine a fait faillite? Les coûts humains du libre échange devraient être susceptibles d'interroger notre conscience chrétienne. *Dans le cas d'une faillite d'entreprise, le travailleur qui en tire tout son revenu souffre plus que l'actionnaire qui a souvent un portefeuille diversifié. Et si le métier du travailleur est menacé par le libre-échange, c'est un apprentissage de plusieurs années qui tombe à l'eau*³.

Peser les pour et les contre...sans jamais oublier le point de vue des perdants. Le projet chrétien est un projet de **solidarité**, non de concurrence et d'individualisme. Je vous propose de relire l'Évangile et le projet de libre-échange en gardant cela bien en mémoire.

Marie-Andrée Quintal
étudiante en théologie

1 "Libre-échange: Broadbent lance un défi à Mulroney"

2 Bulletin de la Coalition québécoise d'opposition au libre échange, octobre 1987

3 M. Tremblay "Que faire pour les victimes du libre-échange?" *La Presse*, 6 février 1988

10. LIBRE-ÉCHANGE :

QUAND L'ÉCONOMIE VA BIEN, ET LES GENS, MAL

Aussi stupide que cela puisse paraître, je n'ai intégré aucune information sur le libre-échange ... jusqu'au jour de Pâques dernier.

Quand je dis "intégré", cela ne signifie pas que je n'ai rien lu ou entendu. Ni aveugle ni sourde, j'ai perçu le débat, mais les arguments échangés me paraissaient lointains, détachés de mes problèmes et des questions qui m'habitent. Les termes utilisés ne m'ont pas accrochée.

Alors vint le numéro d'"Étapes" du mois d'avril. L'article de Maria Laura Pereda a mis en relief des concepts qui m'ont remuée dans les trefonds :

- logique aveugle aux conséquences humaines et sociales
- les démunis seront accablés
- appel à la tradition des anciens prophètes d'Israël et la responsabilité de soulever les questions morales posées par les orientations politiques.

J'ai pensé à un prophète d'aujourd'hui, le père Joseph, fondateur d'ATD-Quart-Monde qui disait :

"Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré".

Les jeux ne sont pas faits pour le Libre-échange. Le message des évêques retransmis par la plume de Maria Laura m'impressionne profondément : que faire ? Comment ? J'attends avec ardeur les réactions de notre communauté.

Françoise Deroy-Pineau

ÉCHOS DU CONSEIL DE PASTORALE

Le mercredi 23 mars 1988, un conseil de pastorale composé de treize personnes s'est réuni sous la présidence de Jean Duhaime. Les faits saillants de la rencontre sont les suivants:

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- La rencontre avec des paroissiens de St-Léon de Wesmount a été reportée à une date ultérieure.
- Quête de Carême: \$408. seront envoyés à la Maison d'Hébergement l' "Envol". Merci à tous.
- Libre-échange: On a renoncé à faire venir une personne ressource sur ce sujet: cinq personnes seulement ayant manifesté leur intérêt. Le dossier reste cependant ouvert.
- Le document-synthèse des contributions des évêques canadiens au Synode sur les laïcs est disponible pour consultation au bureau de la communauté.
- Bravo à l'équipe d'Étapes pour la qualité de la présentation. Bientôt la possibilité d'expérimenter d'autres formules sera discutée (chroniques, feuillet hebdomadaire d'informations, etc.)

DEMARCHES EN COURS

- Des démarches sont en cours pour réserver deux places de stationnement aux personnes handicapées près de l'entrée du couvent.
- En ce qui concerne la rénovation et les travaux nécessaires dans l'église, M.M. Simon Paré, Clemens Mayr et Madame Dominique Le Borgne reçoivent un mandat précis du Conseil de Pastorale pour le représenter auprès des dominicains. Plusieurs points doivent être éclaircis avant la poursuite éventuelle de notre implication dans ce dossier.

- On a bon espoir de présenter bientôt au conseil pour approbation des candidats aux postes de président et secrétaire de l'exécutif.

ACTIVITÉS À VENIR

Les dates de quelques activités ont été modifiées:

- Première communion: le 15 mai
- Confirmation: le 5 juin

Par ailleurs, le 25 avril, un modeste lunch, apporté par ceux qui le souhaitent, sera partagé après la célébration commémorant le décès d'André Gignac, voici sept ans. A cette occasion, en liaison avec les religieux de la communauté St-Jean, pourraient être évalués les moyens de faire connaître des éléments de la spiritualité d'André.

- Lunch communautaire du 1er mai; invité: une personne de la maison d'hébergement l' "Envol" (aide aux personnes atteintes de S.I.D.A.)

DISCUSSION THÉMATIQUE:

SAINT-ALBERT, UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE?

Pour amorcer cette heure de discussion, Monique Morval présente le sujet comme suit:

"Une réflexion sur la communauté a été amorcée cet automne, lors d'une rencontre de communautés de base à laquelle ont participé des déléguées de Saint-Albert. D'autres rencontres sont prévues. Le prochain numéro d'Étapes aura un dossier sur le sujet. Le conseil de pastorale peut contribuer à cette réflexion en s'interrogeant entre autres sur les points suivants:

Que cherche-t-on à Saint-Albert:
une communauté de foi ou d'amour?

D'une façon générale, on souligne les liens de réciprocité très forts et quasi symbiotiques entre la dimension "foi" qui attire au départ, et celles de "partage et d'amitié" qui ne tardent pas à suivre progressivement.

Le pivot à Saint-Albert est Dieu pour la majorité, et les seules amitiés ne suffiraient pas à justifier bien longtemps la participation à une activité de la communauté. Néanmoins, le "tissu humain" amical avec lequel s'élabore progressivement la démarche de chacun vers Dieu devient très important.

Qu'est-ce qui fait notre communauté: la grande assemblée, les groupes et services?

L'unanimité se fait sur la nécessité de la grande assemblée dominicale de 11 heures qui est au coeur de notre communauté, dont plusieurs groupes et services arrivent ensuite comme complément indispensable.

La conséquence de la participation active des "paroissiens" à l'une ou l'autre tâche commune est souvent pour chaque personne la création de liens d'amitié avec quelques-uns, et un sentiment d'appartenance plus grand à l'ensemble de la communauté; pour la grande assemblée, cette participation favorise une dynamisation revitalisante.

Quels liens y a-t-il entre notre communauté et "la grande Église" (diocèse, Église du Québec, Église universelle, Etc...)?

En général, il se dégage des discussions l'importance pour les membres de notre communauté de maintenir et développer nos liens avec la "grande Église": "institution" et "ensemble de Chrétiens".

L'institution devrait changer sous plusieurs aspects pour "coller" aux attentes de bon nombre d'entre nous qui se sentent plus près du "corps mystique" que de l'institution. Néanmoins, ces mêmes personnes pensent que l'évolution sera plus favorable si elles restent à l'intérieur de l'institution que si elles s'en excluent. La notion d'appartenance à une tradition, à un ensemble plus vaste est mentionnée parmi les raisons de "rester".

Comment maintenir ce qui fait notre identité propre (à préciser) tout en cherchant à répondre aux besoins et désirs de tous nos membres?

Faute de temps, l'étude de ce quatrième point est reporté à une réunion ultérieure.

Christine Hoestlandt-Noël
secrétaire de l'exécutif



par Apoll.

LA LITURGIE A ST-ALBERT: ATOUR DES DEUX TABLES

Dans une chronique précédente, nous avons vu que c'est l'action de grâces qui donne à notre façon de célébrer sa cohérence. Centrer la célébration sur l'attitude d'action de grâces, c'est renouer avec les origines de la célébration chrétienne. Beaucoup des particularités de nos célébrations se comprennent à la lumière de ce retour aux sources, qui implique que certaines choses sont laissées dans l'ombre ou même disparaissent.

Dans le même esprit de retour aux sources qui a marqué la réforme liturgique et l'élaboration de la structure de nos célébrations, il faut mentionner la remise en valeur du thème des deux tables. Les Anciens parlaient volontiers de la table de la Parole et de la table de l'Eucharistie pour désigner les modes par lesquels Dieu nous nourrit dans la foi. Cette séquence remonte à la plus haute Antiquité et on la retrouve aussi bien dans les deux parties du discours sur le pain de vie au chapitre 6 de l'Evangile selon Jean que dans le récit des disciples d'Emmaüs. C'est pourquoi l'aménagement physique du lieu de la Parole et du lieu de l'Eucharistie à St-Albert place les deux "tables" sur une même ligne, aucune n'étant en retrait par rapport à l'autre, à une même hauteur, et les deux étant, à l'occasion, revêtues d'un tissu de même couleur.

Il est bon de rappeler que dans l'Antiquité chrétienne, la table de la Parole était ouverte aux baptisés et aux catéchumènes, mais que la table de l'Eucharistie était réservée aux premiers. A la fin donc de la célébration de la Parole, les catéchumènes quittaient l'assemblée et les baptisés célébraient "le mystère de la foi". Avec la disparition du catéchuménat, avec aussi la raréfaction de la communion au cours du Moyen-Age (au point qu'au 12e siècle, le concile du Latran dût formuler l'obligation de communier au moins une fois par année), la cohérence de chaque partie de la célébration disparut et, surtout autour du 11e siècle, l'on vit la liturgie se (sur)charger de toutes sortes de nouveautés qui finirent de détruire la cohérence primitive.

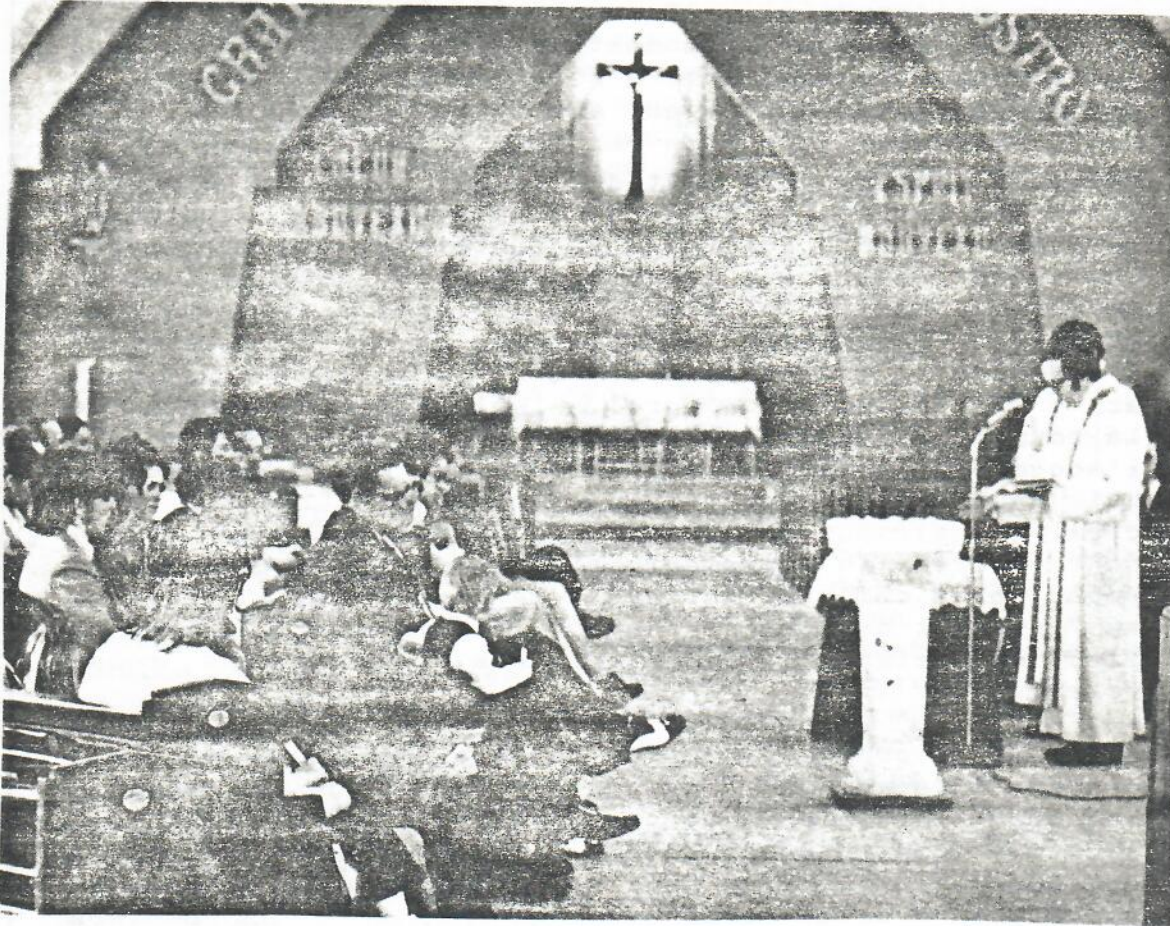
Le désir d'une liturgie plus proche de celle des origines a donc conduit à élaborer un schéma de célébration dépouillé de beaucoup de ces éléments relativement tardifs pour faire apparaître avec une plus grande clarté et une plus grande sobriété le mouvement profond de la célébration. La réforme liturgique avait déjà amorcé le ménage en supprimant les rites que l'on appelait "prières au bas de l'autel" ou le "dernier évangile" et les prières après la messe, de même qu'un nombre incalculable (enfin, c'est une expression !) de signes de croix, génuflexions, mouvements de bras ou de la tête que le prêtre devait accomplir.

A St-Albert, au moment du Concile, on a cherché à créer une structure encore plus dépouillée d'ajouts et de doublets. C'est ce qui explique l'absence des éléments suivants que l'on retrouve encore ailleurs: le Gloire à Dieu au plus haut des cieux, très belle prière qui a été introduite dans la célébration au 11e siècle, le Credo, relié à l'origine au baptême et non à l'Eucharistie et qui a été introduit dans la célébration au cours du haut Moyen-Age et au 11e siècle seulement à Rome, la procession d'offertoire et un rite élaboré d'offrande qui apparaît au moment où on impose le pain azyme (11e siècle toujours), l'élévation du pain et de la coupe, la sonnerie de cloches et les génuflexions qui l'accompagnent tant pour le prêtre que pour l'assemblée, qui apparaissent encore plus tardivement (13e-14e siècle), et surtout les cinq rites pénitentiels qui viennent briser le mouvement originel de la liturgie: au début de la célébration, avant la lecture de l'Evangile, au "lavement des mains", avant la communion ("Agneau de Dieu" et "Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir").

La façon de présenter cette énumération pourrait donner à penser que ceux qui ont élaboré notre façon de célébrer refusaient par principe tout ce qui avait été ajouté à compter du Moyen-Age. Ce n'est pourtant pas le facteur chronologique qui est déterminant. C'est la connaissance de la façon dont les chrétiens des premiers siècles se nourrissaient de la Parole et du pain et du vin de l'Eucharistie qui a présidé à la décision d'in-

roduire des gestes importants qui avaient été délaissés - par exemple la communion au pain et à la coupe - et à celle de supprimer ou de laisser dans l'ombre des éléments sans doute vénérables, mais qui ou bien surchargeaient la structure de la célébration, ou bien en brisaient la dynamique interne.

Paul-André GIGUERE



DES NOUVELLES DU COMITÉ AIDE-PARTAGE

Quelques mots de notre part, histoire d'informer l'ensemble de la Communauté de nos activités et projets actuels, en ce (timide !) début de printemps. Rappelons la mission du Comité: **coordonner l'aide offerte aux personnes temporairement en difficulté** (confidentialité assurée) **et la conception, la réalisation et/ou l'appui de projets d'entraide.**

Projets en cours & Réalisations

Le projet d'aide aux «Hébergements de l'Envol» (cette maison/famille d'accueil pour personnes atteintes du S.I.D.A.) qui avait été proposé aux membres de notre communauté a permis à certains d'entre nous d'effectuer quelques visites aux locaux de cet organisme, entre autres lors de l'ouverture officielle au début avril. Permettez-moi de vous communiquer brièvement quelques impressions très positives, que d'autres pourront probablement confirmer: j'ai personnellement eu l'occasion de rencontrer quelques résidents des Hébergements dans leur nouveau milieu de vie et puis vous affirmer qu'ils sont plus qu'heureux de pouvoir compter sur le soutien d'un environnement familial pour vivre leur maladie et ses conséquences. L'implication de plusieurs bénévoles selon un horraire très stable fait en sorte que ces malades se retrouvent dans un milieu de vie «très humanisé» comparativement à l'environnement hospitalier; de plus, les résidents des hébergements se rendent rapidement compte d'être aimés et appréciés pour ce qu'ils sont. Soyez donc convaincus qu'en soutenant ce projet, nous avons participé, indirectement, à une intervention très appréciée et très importante ! (Quelques informations par rapport aux Hébergements de l'Envol: d'abord, notre soutien financier s'est finalement soldé à plus de \$500.00, au lieu du \$300.00 annoncé lors du dernier bulletin "Étapes"; ensuite, il est fort possible que des gens des Hébergements viennent nous rendre visite lors du lunch communautaire du début mai; nous sommes toujours à la recherche d'un magnétoscope VHS pour les besoins pédagogiques du projet; enfin, il serait possible pour ceux d'entre nous désireux d'effectuer une action bénévole auprès des résidents des Hébergements, de mettre sur pied une «habitude de visites de voisinage» auprès de ceux-ci, les dimanches après-midi: ceux qui seraient intéressés peuvent rejoindre Michel Morin au 725-1694.)

Par rapport au projet de parrainage de réfugiés, nous avançons lentement, mais sûrement, dans les différentes étapes du dossier. Il est probable que des familles chrétiennes d'Irak, présentement persécutées dans le sillage de la guerre du golfe persique, soient éligibles à nos démarches. Nous vous informerons dès que nous serons fixés sur les diverses procédures et exigences du projet.

À un autre niveau, le Comité Aide-Partage - et l'ensemble de la communauté - appuiera directement les initiatives d'action bénévole des membres de St-Albert: en effet, pour ceux qui en auront besoin, les bénévoles qui visitent les prisonniers d'Archambeault & ceux qui participent à certaines activités avec les handicapés de la Maison Anawim pour-

20.

ront compter sur un soutien financier de leurs frais de déplacements. Ce sera pour nous tous une «façon pratique» de reconnaître ce qui se fait depuis longtemps dans la communauté et, également, de soutenir une action hautement pertinente.

Autres projets à l'étude

D'autres questions seront bientôt présentées au Comité Aide-Partage et de plus amples informations vous seront communiquées sous peu. Parmi celles-ci, une demande d'appui en provenance de la Table de Concertation Justice et Foi sur le logement populaire à Montréal (mouvement animé par Guy Paiement). Des demandes d'aide sont également parvenues au bureau de la communauté chrétienne: en font partie, une communauté religieuse établie au Liban qui s'occupe de jeunes orphelins. Nous tenterons de participer, selon nos moyens, à certaines de ces initiatives, particulièrement aux plus urgentes d'entre elles.

Pour conclure...

Ce rapide tour d'horizon des activités du Comité Aide-Partage n'est qu'une trop pâle image des multiples engagements de plusieurs membres de notre communauté; plusieurs d'entre vous sont actifs dans plusieurs sphères d'implication «du quotidien» depuis assez longtemps, et de manière si discrète, pour que l'on pense parfois que ce genre d'intervention aille de soi. Sachez toutefois que tel n'en sera jamais le cas !

Michel Morin, au nom des membres du Comité Aide-Partage (21/04/88)

À PROPOS DE PROJETS D'IMPLICATIONS DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ...

Josée Préfontaine, membre de St-Albert depuis plusieurs années, est à la recherche d'information et/ou de contacts afin de mettre sur pied un projet d'intervention en musicothérapie dont pourraient bénéficier les résidents des Hébergements de l'Envol. En effet, Josée possède une expérience d'intervention en soins palliatifs et serait intéressée à mettre sur pied des activités de soutien (à temps partiel) au profit des sidatiques, en fonction de leurs besoins spécifiques. Si vous possédez une «expertise» dans les questions de financement (provincial/fédéral) ou connaissez des personnes intéressées à soutenir ce type de projet d'intervention, n'hésitez pas à communiquer avec **Josée Préfontaine (495-8414)** ou **Michel Morin (725-1694)**.

COMPTE-RENDU DE LA RETRAITE DES 13-15 ANS

Le vendredi 12 février, le groupe était censé partir pour Saint-Donat où un chalet était loué... Hélas, les conditions n'y étaient pas favorables: il y avait une tempête. C'est pourquoi Corine et Pierre avaient décidé de nous héberger tous chez eux. Entre parenthèses, nous étions 13 jeunes et 3 adultes, ce qui n'est pas rien! Donc le départ a été retardé; nous sommes allés chez les Frisch. Là-bas, nous avons eu une discussion dont le thème était la fin du monde. Afin que chacun puisse exposer ses idées et pour éviter une perte de temps, le groupe s'est divisé en 3 et dans chaque groupe les différentes questions ont été abordées. Ensuite l'on s'est tous regroupés pour échanger nos idées générales. Nous avons chanté, prié, puis aux environs de minuit on est allés se coucher: les uns dans le bureau, les autres dans le salon... bref, là où il y avait de la place! Le lendemain, après la prière facultative, un bon déjeuner et le rangement, nous avons pris la route. A Saint-Donat, nous avons eu une discussion sur le surnaturel, et du temps libre pour les activités plein air: raquettes, ski de fond, luge,... Les repas n'étaient pas mauvais mais l'horaire du souper (5 h.) n'a pas beaucoup plu. Après ce souper, la veillée a débuté; il s'agissait essentiellement de jeux, mais aussi d'une discussion sous forme de sketch. Cette sorte d'impro a été très appréciée d'autant plus que le sujet était intéressant: les relations parents-enfants. Il y a eu un gâteau qu'une des filles avait apporté, et ensuite certains sont allés se dégourdir les jambes dehors; il y a eu le couvre-feu aux alentours de 1 h.! Le lendemain: prière facultative, déjeuner, préparation de la célébration, puis temps libre. Le temps était magnifique: pas un nuage. Après quoi, André, arrivé de Montréal, a célébré la messe. Nous sommes allés manger et il nous est resté un peu de temps avant de repartir pour faire le bilan des aspects positifs et négatifs. Le fait est que nous étions tous très contents de cette expérience et prêts à recommencer...

Marie MICHELET
Pierre FRISCH

Présence de l'Eglise en milieu carcéral

Une réunion s'est tenue le 18 mars dernier à la trappe d'Oka à l'initiative du Conseil des Églises pour la Justice et la criminologie. Une dizaine de membres de notre communauté étaient là à divers titres et nous avons aussi eu l'occasion de présenter ce qui se fait et se vit à St Albert comme engagement auprès des détenus.

Le Conseil des Églises pour la Justice et la criminologie

Cet organisme se fixe en gros les objectifs suivants:

- étudier et approfondir les problèmes que pose la violence dans la société contemporaine
- faire cet approfondissement entre chrétiens et dans une perspective oecuménique

L'accueil des pères trappistes d'Oka

Une très belle, très musicale et très simple rencontre de prière de 7 ou 8 traditions chrétiennes (et des deux langues dites nationales) précédait le goûter (avec du Oka bien frais) et le panel.

Le panel

Animé par Louis Lesage, le panel a permis d'entendre quatre chrétiens qui, à divers titres, sont impliqués en milieu carcéral:

- **représentant de la police**

"comment moi, chrétien, je conduis des gens en prison au nom de la société". Il a raconté son itinéraire personnel, dont un évènement déterminant a été l'accompagnement d'un ami désespéré qui s'est retrouvé au ban de la société comme criminel.

- **représentant du personnel carcéral**

Travailleur social, il essaie d'aider les détenus à prendre en main leur vie. En cela, il n'est qu'un accompagnateur pour celui qui refuse l'aviilissement et qui décide de vivre sa vie.

- **ancien détenu**

Alors qu'il était désespéré, proche du suicide, quelqu'un est venu vers lui au nom de l'Évangile. "Dieu t'aime ..." tel est le message qu'il propose à ceux qui désespèrent. Il fait maintenant partie du mouvement Coursillo.

- **représentante de St Albert**

Dans son intervention, Françoise Tesson a expliqué comment la Communauté (et non pas seulement des personnes) s'est impliquée depuis plusieurs années et a présenté quelques questions à résoudre avant de nous engager plus avant. (Résumé de l'intervention disponible au bureau de la Communauté)

les interventions de la salle

Beaucoup de réactions de la salle suite aux interventions des panelistes. Quelques unes ont été particulièrement intéressantes

- **aumôniers**

Beaucoup d'interventions d'aumôniers de prison, personnes-clés et aussi personnes-charnières entre l'Église du dedans et celle (ou celles) du dehors. Des personnes d'un charisme manifeste, d'une foi solide, et qui caressent le rêve de changer profondément grâce à l'Évangile, tous ceux (délinquants, victimes, représentants du pouvoir) qui sont concernés par la violence.

- **femme qui accompagne son mari détenu**

Depuis de nombreuses années, elle "suit" son mari, condamné à une longue peine, et essaie de mettre sur pied une maison de femmes de détenus qui ne soit pas trop loin du lieu de détention. Cela fait déjà presque dix ans, elle a confiance...

- **femme victime**

Abandonnée, victime de la violence de son mari maintenant en prison, elle demande qu'on l'aide à s'en sortir. Elle a peine à parler, elle est au désespoir...

- **folle délinquante**

C'est ainsi qu'elle se qualifie. On l'a déjà mise à l'abri en institution. Elle n'attend aucune aide et ne veut surtout pas qu'on prétende la réinsérer. Elle, elle a pris sa croix et a décidé de se prendre en mains. Ceux qui ne sont pas déjà morts à eux-mêmes, ceux qui n'ont jamais touché le fond du désespoir ne peuvent être d'aucune aide. Merci, les travailleurs sociaux et les bonnes âmes charitables...

- **détenus en congé**

Ce n'est pas facile, une fois dehors de ne pas retomber dans la délinquance. On souligne le rôle d'organismes comme les AA, ou le mouvement Cursillo. Ceux qui n'ont pas connu la grande misère ne peuvent pas comprendre le combat intérieur pour vouloir vivre...

- **frère cuisinier**

D'une très grande simplicité, le frère cuisinier de la trappe d'Oka (qui est aussi, confie-t-il, le fossoyeur) nous dit bien comprendre ce que peut être la privation de liberté et la vie dans les murs. Il accueille des détenus en visite, répond à ceux qui lui écrivent et prie pour qu'ils sentent à leur côté la présence apaisante du Ressuscité.

D.Tesson

La communauté déplore le décès, en avril, de madame Germaine Morin, mère de Jacques-Yvan Morin, et exprime toute sa sympathie à sa famille.

La communauté se réjouit également avec les parents et les familles de nouveaux baptisés:

-le 26 mars, Frédéric (7 mois), fils de Jean-Jacques Hauw et de Chantal Hausser, et frère d'Elisabeth.

-dans la nuit de Pâques:

-Sobhi (11 ans), fils de Abderbrahman Maalaoui et de Martine Galeste, et frère de Sonia.

-Mélanie-Nayli (5 ans), fille de Gisèle Anguérin.



Suite à la lettre de Mgr Grégoire et à la discussion du conseil de pastorale sur le sujet, notre prochain bulletin *Etapes* sera consacré à la question de l'avortement. Comment l'aborder dans une perspective chrétienne qui tienne compte de la complexité du problème? Quelles sont les actions éventuelles à entreprendre? Vos commentaires sont attendus pour le dimanche 5 juin au plus tard.